

3.3 Mariages - Pacs - Divorces

En 2017, en France, 228 000 mariages ont été célébrés, dont 221 000 entre personnes de sexe différent et 7 000 entre personnes de même sexe. Le nombre de mariages entre personnes de sexe différent continue de baisser (- 5 000). En 2017, parmi les mariages entre personnes de même sexe, il y a autant de mariages de couples de femmes que de mariages de couples d'hommes. La part des mariages de femmes n'a cessé de progresser depuis 2013, année de la promulgation de la loi ouvrant le mariage aux personnes de même sexe ; les femmes représentaient alors 42 % des mariages de couples de même sexe.

Depuis vingt ans, l'âge des mariés n'a pas cessé de croître pour les mariages entre personnes de sexe différent : en 2017, les hommes se marient en moyenne à 38,1 ans et les femmes à 35,6 ans. En 1997, les hommes se mariaient en moyenne à 32,9 ans et les femmes à 30,3 ans, soit plus de 5 ans plus tôt. Pour les couples de même sexe, le constat est différent. L'ouverture mi-2013 du mariage aux conjoints de même sexe a entraîné un « effet de rattrapage », pour légaliser des unions qui auraient peut-être été contractualisées par un mariage plus tôt si cela avait été possible. En 2013, l'âge des mariés était donc élevé : 49,8 ans pour les hommes et 43,0 ans pour les femmes. L'âge au mariage diminue depuis lors. En 2017, les hommes se marient en moyenne à 44,0 ans et les femmes à 39,1 ans.

En 2015, 33 800 mariages ont uni une personne de nationalité étrangère et une

personne de nationalité française. Ces mariages mixtes prennent un poids croissant au sein de l'ensemble des mariages : leur part est passée de 6 % en 1950 à 14 % en 2015. En 2015, un mariage mixte sur deux a uni une femme étrangère et un homme français, et dans l'autre moitié des cas, une femme française à un homme étranger. Les couples où les deux époux sont étrangers représentent 4 % de l'ensemble des mariages célébrés en 2015.

En 2016, 192 000 **pacts civils de solidarité (Pacs)** ont été conclus, soit 3 000 de plus qu'en 2015. Parmi eux, 7 000 ont été conclus entre des personnes de même sexe. La hausse du nombre de Pacs est continue depuis 2002 à l'exception de l'année 2011, au cours de laquelle est intervenue une modification de la réglementation fiscale : depuis 2011, les couples qui se marient ou concluent un Pacs n'ont plus la possibilité de signer trois déclarations de revenus différentes l'année de leur union. En 2016, quatre Pacs ont été conclus pour cinq mariages célébrés pour les couples de sexe différent. Pour les couples de même sexe, on dénombre autant de Pacs que de mariages.

En 2016, 128 000 **divorces** ont été prononcés, soit 4 400 divorces de plus qu'en 2015. Plus de la moitié des divorces ont été prononcés par consentement mutuel. La baisse quasi continue du nombre de divorces enregistrée depuis le pic de 2005, année qui suit l'adoption de la loi visant à simplifier les procédures de divorce, s'était interrompue en 2015. ■

Définitions

État matrimonial légal : désigne la situation conjugale d'une personne au regard de la loi : célibataire, mariée, veuve, divorcée. Au recensement de la population, l'information collectée sur la situation conjugale mêle statut matrimonial légal, pacs et vie en couple de fait (concubinage, union libre).

Taux de divorce : rapport du nombre de divorces prononcés dans l'année à la population totale moyenne de l'année.

Taux de nuptialité : rapport du nombre de mariages de l'année à la population totale moyenne de l'année.

Divorce, état civil, pacte civil de solidarité (Pacs) : voir rubrique « Définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « Bilan démographique 2017 – Plus de 67 millions d'habitants en France au 1^{er} janvier 2018 », *Insee Première* n° 1683, janvier 2018.
- « Les Pacs à l'ouest, les mariages à l'est : une répartition des types d'unions différente selon les territoires », *Insee Première* n° 1682, janvier 2018.
- « Le recensement de la population évolue : de l'état matrimonial légal à la situation conjugale de fait », *Insee Analyses* n° 35, octobre 2017.
- « 236 300 mariages célébrés en France en 2015, dont 33 800 mariages mixtes », *Insee Première* n° 1638, mars 2017.
- « 123 500 divorces en 2014 – Des divorces en légère baisse depuis 2010 », *Insee Première* n° 1599, juin 2016.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

Mariages et nuptialité

	Mariages ¹ en milliers	Taux de nuptialité pour 1 000 hab.	État matrimonial antérieur des époux en % ¹		Âge moyen ² au premier mariage en années	
			Femme célibataire	Homme célibataire	Femmes	Hommes
France métropolitaine						
1970	393,7	7,8	92,5	92,1	22,6	24,7
1980	334,4	6,2	88,5	87,5	23,0	25,1
1990	287,1	5,1	84,1	83,2	25,6	27,6
2000	297,9	5,0	82,4	81,5	28,0	30,2
2010	245,3	3,9	80,7	79,4	30,0	31,8
2015 (p)	230,4	3,6	80,8	80,1	31,0	32,7
2016 (p)	226,6	3,5	81,0	80,3	31,2	32,9
2017 (p)	223,0	3,4
France						
2000	305,2	5,0	82,5	81,4	28,1	30,2
2010	251,7	3,9	80,8	79,4	30,0	31,8
2015 (p)	236,3	3,6	80,9	80,2	31,0	32,7
2016 (p)	232,7	3,5	81,2	80,3	31,2	32,9
2017 (p)	228,0	3,4

1. Le total des mariages en 2015 et 2016 et leur répartition par état matrimonial antérieur des époux sont définitifs.

2. Âge moyen calculé pour une génération fictive d'hommes et de femmes qui auraient à tout âge les taux de primo-nuptialité calculés l'année considérée.

Lecture : en 2016, 81,2 % des épouses se mariaient pour la première fois.

Champ : France y c. Mayotte à partir de 2014.

Source : Insee, statistiques de l'état civil et estimations de population.

Femmes déjà mariées à divers âges par génération

en %

Génération	Pourcentage de femmes mariées à la fin de l'année où elles atteignent l'âge indiqué					
	20 ans	22 ans	24 ans	30 ans	40 ans	50 ans
1947	32,4	57,4	73,1	87,2	90,8	91,8
1957	30,3	49,6	61,7	76,5	83,1	85,4
1967	8,2	18,9	31,4	55,9	69,0	72,7
1977	2,5	6,8	15,8	43,0	57,2	///
1987	1,5	4,0	8,6	25,1	///	///
1997	0,4	///	///	///	///	///

Lecture : 1,5 % des femmes nées en 1987 étaient mariées à 20 ans.

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, statistiques de l'état civil et estimations de population.

Divorces et divortialité

en milliers

	Année du jugement					
	2000	2005	2010	2014	2015	2016

Nombre de divorces 116,7 155,3 133,9 123,5 123,7 128,0

Taux brut de divorces

pour 1 000 habitants 1,92 2,47 2,07 1,86 (p) 1,86 (p) 1,92

Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013 et y c. Mayotte à partir de 2014.

Sources : Insee ; ministère de la Justice - SDSE.

Proportion de mariages déjà rompus suivant la durée et l'année du mariage

en divorces pour 100 000 mariages

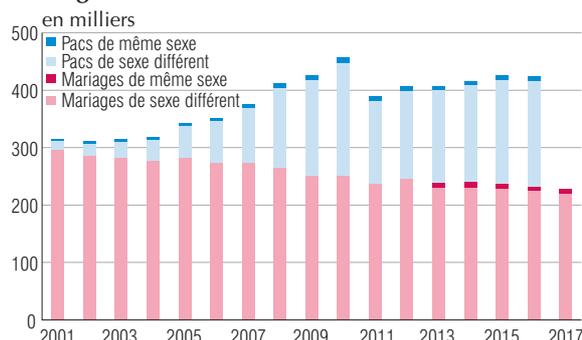
Année du mariage	Durée du mariage						
	0 an	5 ans	10 ans	15 ans	20 ans	25 ans	30 ans
1970	17	3 638	9 661	15 224	20 011	23 679	26 145
1980	15	6 487	14 337	20 727	25 976	30 233	33 066
1990	21	8 229	17 825	25 462	31 558	36 199	///
2000	9	9 967	20 763	28 935	///	///	///
2010	47	8 917	///	///	///	///	///
2016	41	///	///	///	///	///	///

Lecture : pour 100 000 mariages célébrés en 1980, 33 066 ont été rompus avant 30 ans de mariage.

Champ : France métropolitaine.

Sources : Insee ; ministère de la Justice - SDSE.

Mariages et Pacs conclus de 2001 à 2017



Note : données 2017 non disponibles pour les Pacs et provisoires pour les mariages.

Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013 et y c. Mayotte à partir de 2014.

Sources : Insee, statistiques de l'état civil ; ministère de la Justice - SDSE.

État matrimonial légal des personnes de 15 ans ou plus

en %

	2012	2013 (p)	2014 (p)	2015 (p)	2016 (p)	2017 (p)
Célibataire	38,6	39,1	39,4	39,7	40,2	40,6
Marié	46,2	46,1	45,4	44,9	44,4	43,8
Veuf	7,5	7,2	7,3	7,3	7,2	7,2
Divorcé	7,7	7,5	7,9	8,1	8,2	8,4

Lecture : le 1^{er} janvier 2017, parmi les personnes de 15 ans ou plus, 43,8 % sont mariés.

Note : âge en années révolues.

Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013 et y c. Mayotte à partir de 2014.

Source : Insee, estimations de population.

Nuptialité et divortialité dans les pays de l'UE

pour 1 000 habitants

	Taux de nuptialité		Taux de divorce	
	1980	2015	1980	2015
Allemagne	6,3	4,9	1,8	2,0
Autriche ¹	6,2	4,3	1,8	1,9
Belgique	6,7	3,6	1,5	2,2
Bulgarie	7,9	3,9	1,5	1,5
Chypre	7,7	7,2	0,3	2,1
Croatie	7,2	4,7	1,2	1,4
Danemark	5,2	5,1	2,7	2,9
Espagne	5,9	3,6	///	2,1
Estonie	8,8	5,2	4,1	2,6
Finlande	6,1	4,5	2,0	2,5
France métropolitaine²	6,2	3,6	1,5	1,9
Grèce ³	6,5	5,0	0,7	1,3
Hongrie	7,5	4,7	2,6	2,1
Irlande ⁴	6,4	4,8	///	0,6
Italie	5,7	3,2	0,2	1,4
Lettonie	9,8	6,9	5,0	2,6
Lituanie	9,2	7,6	3,2	3,2
Luxembourg	5,9	3,6	1,6	2,4
Malte	8,8	7,0	///	0,9
Pays-Bas	6,4	3,8	1,8	2,0
Pologne	8,6	5,0	1,1	1,8
Portugal	7,4	3,1	0,6	2,3
Rép. tchèque	7,6	4,6	2,6	2,5
Roumanie	8,2	6,3	1,5	1,6
Royaume-Uni ¹	7,4	4,3	2,6	1,7
Slovaquie	7,9	5,3	1,3	1,8
Slovénie	6,5	3,1	1,2	1,2
Suède	4,5	5,3	2,4	2,5

1. Données nuptialité 2013. 2. Source Insee pour les données relatives à la France.

3. Données divortialité 2014. 4. Données divortialité 2013.

Note : le divorce est autorisé en Espagne depuis 1981, en Irlande depuis 1995 et à Malte depuis 2011.

Source : Eurostat (extraction du 5 janvier 2018).

Avertissement

Sauf mention contraire, les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine et aux cinq départements d'outre-mer (sauf mention contraire Mayotte est inclus dans les données de la France).

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Les comparaisons internationales s'appuient en général sur les données issues d'organismes internationaux (Eurostat, ONU, etc.) qui peuvent diverger des sources produites par les instituts nationaux de statistiques, notamment pour l'Insee, pour les données françaises. En effet, ces organismes effectuent souvent des ajustements de champ ou de méthode, d'ampleur souvent réduite, afin de produire des données comparables d'un pays à l'autre.

Sauf précision contraire, les indicateurs relatifs à l'Union européenne (UE) figurant dans cet ouvrage portent sur l'UE à 28.

Signes conventionnels utilisés

///	Absence de résultat due à la nature des choses
...	Donnée non disponible
e	Donnée estimée
n.s.	Donnée non significative
p	Donnée provisoire
r	Donnée révisée par rapport à l'édition précédente
€	Euro
k	Millier
M	Million
Md	Milliard

Les clés des Tableaux de l'économie française

Numéro du thème
et de la double page

11.4 Prix à la consommation

Les mots en gras et
en couleur sont
définis plus bas ou
dans la rubrique
« Définitions »
en annexes

Une présentation
synthétique sur
chaque double-
page

Des définitions pour
comprendre les concepts
clés de la double page
Toutes les définitions
sont regroupées dans la
rubrique « Définitions »
en annexes

Des publications
téléchargeables
gratuitement pour
approfondir le sujet
Adresses des sites
Internet à retrouver dans
la rubrique « Adresses
utiles » en annexes

Faible, voire négatif au premier semestre 2016, le taux d'inflation mesuré par la variation sur un an de l'**indice des prix à la consommation (IPC)** augmente progressivement au second semestre pour atteindre + 0,6 % fin 2016. Mesuré à partir de l'**indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)**, il suit le même mouvement en France que dans l'ensemble de la zone euro. *A contrario*, l'indicateur d'**inflation sous-jacente**, qui exclut les composantes les plus volatiles de l'indice des prix à la consommation (énergie, produits frais et mesures fiscales), ralentit au cours de l'année passant de + 0,9 % en janvier 2016 à + 0,5 % fin 2016.

En moyenne sur l'année, les prix à la consommation augmentent légèrement entre 2015 et 2016 (+ 0,2 %), après une stabilité entre 2014 et 2015. Cette faible accélération reflète des mouvements différents selon les produits. Les prix de l'énergie et, dans une moindre mesure, des produits manufacturés reculent en moyenne moins qu'en 2015. Ceux des produits alimentaires accélèrent un peu. En revanche, le ralentissement des prix des services limite le gain d'inflation.

La baisse en moyenne des prix des produits pétroliers en 2016 cache une remontée progressive des prix au cours de l'année dans le sillage du cours du pétrole (+ 7,5 % sur un an fin 2016). Cette hausse est plus marquée pour les combustibles liquides (+ 14,1 % sur un an fin 2016) que pour les carburants (+ 8,7 % pour le gazole, + 3,6 % pour l'essence, fin 2016), du fait des écarts de

taxation sur ces produits. En revanche, les prix du gaz, qui répercutent avec retard les évolutions du pétrole, se contractent encore (- 2,2 % fin 2016). Les prix de l'électricité poursuivent leur hausse (+ 1,8 %).

En 2016, les prix des produits manufacturés baissent encore (- 0,5 % en moyenne, après - 0,9 % en 2015). Les prix des articles d'habillement et de chaussures se redressent légèrement (+ 0,2 %, après - 0,9 %). Le recul, moins prononcé qu'en 2015, des prix des produits de santé se poursuit. Enfin, les prix des autres produits manufacturés diminuent faiblement (- 0,1 % en moyenne en 2016, après - 0,3 % en 2015).

En 2016, les prix des produits alimentaires (y compris boissons non alcoolisées) augmentent en moyenne de 0,6 %, à peine plus vite qu'en 2015 (+ 0,5 %). Les prix des produits alimentaires hors produits frais rebondissent légèrement (+ 0,1 %, après - 0,2 % l'année précédente), tandis que ceux des produits frais ralentissent.

Les prix des services décélèrent en 2016 (+ 1,0 % en moyenne, après + 1,3 % en 2015), du fait principalement du repli des services de transport (- 1,5 %). Les prix des loyers, indexés sur les évolutions passées de l'inflation, ralentissent en 2016, comme chaque année depuis 2006, à l'exception de 2012. Les hausses des services de santé sont restées contenues. En revanche, les prix des services de communication accélèrent (+ 2,3 % en moyenne, après + 1,8 %). ■

Définitions

Indice des prix à la consommation (IPC) : instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution de prix des produits, à qualité constante. Il est publié chaque mois au *Journal Officiel*. L'indice des prix hors tabac sert à indexer de nombreux contrats privés, des pensions alimentaires, des rentes viagères et aussi à revaloriser le Smic. L'indice retenu pour le Smic est celui des « ménages du 1^{er} quintile de la distribution des niveaux de vie, hors tabac ». Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexes.

Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), inflation, inflation sous-jacente : voir rubrique « Définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « Une inflation modérée depuis le passage à l'euro », *Insee Focus* n° 87, mai 2017.
- « Indice des prix à la consommation – Moyennes annuelles 2016 », *Informations rapides* n° 9, Insee, janvier 2017.
- « 2016 – Les niveaux des prix ont varié quasiment du simple au triple parmi les États membres de l'UE », *communiqué de presse* n° 95, Eurostat, juin 2017.
- Séries chronologiques (www.insee.fr).

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

Une orientation vers le site www.insee.fr sur lequel vous trouverez l'ouvrage en ligne ainsi que les données mises à jour au fur et à mesure de leur disponibilité en attendant la prochaine édition papier

Titre de la double-page

Prix à la consommation 11.4

Évolution de l'indice des prix à la consommation par fonction de consommation en 2016

en %

Unité

Fonction de consommation	Pondération ¹			Évolution 16/15			
	2016	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. ²	2016	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. ²	
Ensemble (y c. tabac)	10 000	0,2	0,6				
Ensemble (hors tabac)	9 805	0,2	0,6				
Alimentation, boissons non alcoolisées	1 425	0,6	0,7	Transport	1 479	-1,0	1,8
Produits alimentaires	1 301	0,7	0,8	Achats de véhicules	363	-0,1	-0,8
Boissons non alcoolisées	124	-0,6	0,0	Utilisation de véhicules personnels	831	-1,2	3,2
Boissons alcoolisées et tabac	385	0,5	0,3	Services de transport	285	-1,5	0,9
Boissons alcoolisées	190	0,8	0,6	Communications	288	0,7	0,6
Tabac	195	0,1	0,1	Services postaux	16	3,8	3,8
Habillement et chaussures	429	0,2	0,0	Matériel de téléphonie et de télécopie	43	-9,2	-9,7
Habillement	340	0,5	0,1	Services de téléphonie et de télécopie	229	1,9	2,2
Chaussures y c. réparation	89	-1,0	-0,3	Loisirs et culture	897	1,0	-0,2
Logement, chauffage, éclairage	1 399	-0,1	1,1	Équipements audio-visuels, photo et informatiques	148	-2,7	-3,7
Loyers d'habitation	622	0,3	0,3	Autres biens durables (loisirs)	42	10,0	-1,9
Entretien et réparation courante du log.	174	1,1	1,3	Autres articles et équip. de loisirs	244	1,0	-0,3
Outillage pour la maison et le jardin	157	1,0	1,1	Services récréatifs et culturels	305	0,1	0,6
Chauffage, éclairage	446	-1,5	2,2	Presse, livres et papeterie	140	2,3	2,2
Meubles, équip. ménager, entretien maison	537	-0,1	-0,7	Voyages touristiques tout compris	18	10,4	3,5
Meubles, tapis, revêtements de sol	155	0,1	-1,0	Éducation	4	1,3	1,6
Articles de ménage en textile	38	1,0	0,9	Hôtellerie, cafés, restaurants	733	1,7	1,8
Appareils ménagers	89	-1,2	-1,9	Restauration et cafés	570	1,6	1,8
Verrerie, vaisselle, ustensiles de ménage	70	0,6	-0,3	Services d'hébergement	163	2,3	1,8
Outillage pour la maison et le jardin	52	0,3	-0,2	Autres biens et services	1 331	1,0	0,9
Entretien courant de l'habitation	133	-0,5	-0,4	Soins personnels	282	0,0	0,2
Santé	1 093	-1,2	-1,2	Effets personnels (non définis ailleurs)	116	1,5	1,7
Médicaments et produits pharmaceutiques	495	-2,9	-2,4	Protection sociale	482	2,1	0,9
Médecine non hospitalière	598	0,2	-0,2	Assurances	289	1,1	1,3
				Services financiers	38	2,4	2,7
				Autres services	124	0,3	0,3

Champ, source, notes de lecture, précisions sur les données en bas de chaque tableau ou graphique

1. Les pondérations de l'indice sont calculées chaque année à partir de la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale.

2. Évolution de l'indice de décembre 2016 par rapport à l'indice de décembre 2015.

Note : base 100 en 2015.

Champ : France hors Mayotte, ensemble des ménages.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Quelques hausses et baisses de prix en 2016

glissement annuel de déc. à déc. en %

Hausses	16/15	Baisses	16/15
Combustibles liquides	+ 14,1	Matériel de téléphonie et de télécopie	- 9,7
Légumes frais, hors pommes de terre et autres tubercules	+ 11,7	Appareils d'enregistrement et de reproduction du son et de l'image	- 6,0
Gazole	+ 8,7	Ordinateurs personnels	- 5,4
Poissons frais	+ 6,5	Supports d'enregistrement	- 5,3
Service de téléphonie mobile	+ 6,2	Jeux et passe-temps	- 5,1
Services d'expédition de courrier	+ 5,2	Pneumatiques	- 4,9
Journaux	+ 5,0	Farines et autres céréales	- 4,4
Poissons et fruits de mer	+ 4,5	Appareils de transformation d'aliments	- 3,9
Centres de vacances, camping, auberges de jeunesse	+ 4,2	Produits pharmaceutiques	- 3,0
Transport aérien intérieur de passagers	+ 3,9	Appareils de cuisson	- 2,9

Note : évolution de l'indice de décembre 2016 par rapport à l'indice de décembre 2015.

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Des tableaux concernant la France y compris les DOM sauf indication contraire

Évolution de l'indice des prix à la consommation de 1990 à 2016

par rapport à l'année précédente en %



Note : la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation est l'évolution de l'indice moyen annuel. L'indice est la moyenne arithmétique des 12 indices mensuels.

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Des graphiques d'illustration

Évolution des indices des prix à la consommation harmonisés dans la zone euro et dans l'UE en 2016

glissement annuel de déc. à déc. en %

	16/15	16/15	
Allemagne	1,7	Lettonie	2,1
Autriche	1,6	Lituanie	2,0
Belgique	2,2	Luxembourg	1,6
Chypre	0,1	Malte	1,0
Espagne	1,4	Pays-Bas	0,7
Estonie	2,4	Portugal	0,9
Finlande	1,1	Slovaquie	0,2
France	0,8	Slovénie	0,6
Grèce	0,3	Zone euro	1,1
Irlande	-0,2	UE	1,2
Italie	0,5		

Note : évolution de l'indice de décembre 2016 par rapport à l'indice de décembre 2015.

Source : Eurostat (extraction du 8 juin 2017).

Des données de cadrage européennes ou mondiales